

Initiatives ministérielles

Une voix: Ils ne savent pas comment s'y prendre.

Mme Marleau: Je suis d'accord. La situation est frustrante. Vous voulez agir convenablement et je vous en sais gré. Vous voulez bien faire, mais vous ignorez absolument comment. Vous blâmez les gouvernements précédents, ses déficits et le reste. Depuis votre arrivée au pouvoir, vous avez connu certaines des meilleures années de croissance, notamment les années qui ont précédé les élections de 1988—comment expliquer tant de bêtises? Vous avez relâché votre politique budgétaire, permis la baisse des taux d'intérêt, réduit le taux d'impôt sur le revenu et abandonné toute contrainte. Vous avez dépensé, acheté et donné; vous vous êtes vraiment donné du bon temps pour pouvoir être réélus. Vous avez remporté les élections—ce qui, soit dit en passant, n'était pas assuré avant les élections, malgré ces cadeaux. La victoire s'explique plutôt en raison du débat sur le libre-échange et des influences externes qui ont poussé la population à voter pour le libre-échange, soit par peur ou en échange de faveurs, car vous n'avez pas eu une majorité des voix.

Les élections à peine terminées, le gouvernement est revenu au pouvoir en 1988; vous avez immédiatement resserré la politique budgétaire et imposé des augmentations partout. La récession était alors inévitable.

Quand donc allez-vous commencer à assumer la responsabilité de vos actes? Je ne dis pas que nous avons toujours agi correctement; ce que je dis, c'est que vous non plus n'êtes pas parfaits. Asseyons-nous et prenons le temps de discuter. Le pays dont il est question ici n'est pas seulement le vôtre mais le nôtre aussi, et nous voulons en tirer le maximum. Il est grand temps que vous réalisiez qu'il s'agit là d'une affaire qui nous concerne tous deux. Je ne vous attribue pas tous mes problèmes; ne m'attribuez pas tous les vôtres.

Je crois que vous devriez prendre vos responsabilités et commencer à admettre que vous avez fait, à l'occasion, des erreurs. Je suis prête à reconnaître que nous avons fait des erreurs; êtes-vous prêts à en faire autant? De toute évidence, vous faites actuellement une grave erreur. Vous avez adopté une loi ordonnant aux syndiqués de retourner au travail, soit. Mais à votre avis, quel genre de rendement ceux-ci vont-ils donner? Quelle va être leur ardeur au travail? Et le projet Fonction publique 2000, y avez-vous pensé? Vous savez, ce projet où nous devons avoir une fonction publique complètement renouvelée, où nous devons exceller, où nous devons

déléguer des pouvoirs? Des pouvoirs pour faire quoi, au juste? Pour ne rien faire.

Je vous le demande: Quand tout sera fini, comment pensez-vous que Fonction publique 2000 va fonctionner? Dites-le-moi. Allons-nous nous retrouver dans la pire situation que nous ayons jamais connue? Ce syndicat était l'un des meilleurs. Il n'a pas exigé d'augmentations élevées; de fait, dans les dernières années, il s'est contenté d'augmentations inférieures à la moyenne. Et qu'avez-vous fait? Il était très raisonnable, et vous l'avez rendu très mécontent, vous avez provoqué sa colère. Pourquoi cette confrontation? Comment allez-vous régler ces problèmes? Obliger les syndiqués à retourner au travail ne règlera pas vos problèmes.

Quel genre de programmes avez-vous? Après les avoir obligés à retourner au travail, qu'allez-vous faire?

M. Loiselle: J'aimerais revenir sur un ou deux exemples d'actions similaires qui ont été prises au Canada, pour aider la députée à comprendre que peut-être, nous avions à tenir compte d'une très difficile récession au moment du budget et nous voulions faire notre part.

La présidente: La députée d'Ottawa-Ouest pour un rappel au Règlement.

Mme Catterall: Madame la présidente, nous sommes dans l'étude article par article du projet de loi C-29, pas des projets de loi qui ont été adoptés précédemment. On a posé au ministre des questions se rapportant spécifiquement au projet de loi C-29. Je pense que le Règlement de la Chambre exige qu'il limite sa réponse aux articles du projet de loi à l'étude.

• (2100)

La présidente: Je suis sûr que le ministre va en venir à des choses qui se rapporteront au projet de loi à l'étude. La députée, qui a été ici toute la journée, admettra que, tout le monde a utilisé l'article 2 pour parler de choses qui sont étrangères au projet de loi. Même le collègue de la députée, qui représente Glengarry—Prescott—Russell, sera d'accord avec moi.

M. Loiselle: Madame la présidente, il paraît que les députés ont touché un peu à tout. Sauf erreur, nous avons convenu de procéder de cette façon. J'ai touché à tout pour répondre à ces questions. Je voulais dire à la députée qui a mis en doute notre philosophie qu'il faut essayer de comprendre pourquoi nous avons pris cette mesure qui est extrêmement importante pour notre projet de loi.